

Place financière genevoise

Trop d'impôt tue l'impôt

La Conférence de presse de la Fondation Genève Place financière, voilà quelques jours, a été l'occasion de souligner les menaces pesant sur la capacité genevoise à conserver son équilibre fiscal, la «pyramide des contributions reposant sur la pointe», selon l'image éloquente d'Yves Mirabaud, président de la FGPF.



Yves Mirabaud.



Edouard Cuendet.



Xavier Oberson.

C'est à l'éminent fiscaliste Xavier Oberson, membre du Conseil de la Fondation, qu'est revenu le soin de rappeler les imminents défis qui attendent la place financière genevoise, représentant 37 900 emplois à haute valeur ajoutée. Auparavant, Yves Mirabaud et le directeur de la FGPF Edouard Cuendet, avaient rappelé qu'en matière de droit de timbre et d'impôt anticipé: la place avait subi deux échecs en votation cette année. «Des opportunités manquées», ont souligné les deux orateurs. Le professeur Oberson, quant à lui, a rappelé que Genève se caractérisait par une importante imposition sur le revenu et un taux d'impôt sur la fortune très élevé. Plus d'un tiers des contribuables genevois ne paient aucun impôt sur le revenu, tandis qu'une minorité de gros contribuables en acquittent une part importante, assumant en outre une forte taxation de leur fortune.

Le vote populaire sur deux Initiatives se profile pour 2023. La première «Contre le virus des inégalités» vise à imposer les dividendes sur la base de 100% pour les actionnaires détenant plus de 10% de participation dans une entreprise, alors que cette base est actuellement de 70%. Dans les autres cantons, cette imposition partielle des dividendes se

fait sur une base située entre 50% et 70%, sauf Bâle-Ville qui applique un taux de 80%. La seconde, «Pour une contribution temporaire de solidarité sur les grandes fortunes», passerait le taux maximal d'imposition sur la fortune à 1,5% (tout en augmentant le seuil d'exonération de l'impôt) et rendrait le calcul du bouclier fiscal plus sévère. Le moyen le plus sûr de pousser les gros contribuables à l'exil, ailleurs en Suisse ou à l'étranger. Même

la France a supprimé l'impôt sur la fortune, et non seulement la Suisse le maintient, mais Genève s'en ferait le champion?

Pour Xavier Oberson, il serait grand temps de se pencher à Genève sur «un système moderne et harmonieux d'imposition des personnes physiques, alors que d'autres cantons comme Vaud et Valais ont déjà lancé des réformes». ■

VINCENT NAVILLE

GROS PLAN

La place financière résiste

Si le nombre de banques diminue à Genève (87 en 2022, contre 92 en 2020), les emplois bancaires restent stables (17 361 en 2022, 17 366 en 2020) et ceux de la place financière genevoise dans son ensemble augmentent (37 943). Les banques et gérants de fortune sont majoritairement bénéficiaires, malgré une baisse des actifs sous gestion largement imputable aux tensions sur les marchés financiers. Tant au sein des banques comptant plus de 200 employés que parmi les acteurs de plus petite taille, le bénéfice net au premier semestre 2022 est nettement supérieur à celui observé un an plus tôt. L'apport net de fonds résulte prioritairement d'une clientèle internationale, les résidents suisses n'en représentant que moins de la moitié. Dans la majeure partie des cas, l'impact des sanctions prises contre la Russie reste faible, la clientèle russe ne semblant pas présenter une part de marché particulièrement importante des avoirs sous gestion. Les prévisions pour 2023 varient en fonction de la typologie des établissements; alors que les banques employant plus de 200 personnes semblent pessimistes et envisagent une année difficile, les établissements plus modestes et les gérants de fortune prévoient des résultats stables.

©ALLNEWS.CH